



Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté

« *Principes fondamentaux et organisation* »

Texte approuvé lors de l'Assemblée générale du 20 février 2014.

Texte ayant valeur de charte à laquelle adhérer pour être membre de l'asbl « Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté », et/ou pour participer aux travaux portés par celui-ci.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

« Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, un Réseau vivant, dynamique, acteur de changement »

Le document complet « Principes fondamentaux et organisation » explicite dans le détail les raisons de l'évolution du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté et, surtout, ses buts fondamentaux et son organisation. Cette évolution est le fruit d'un travail progressif soumis à la réflexion du RWLP tout au long de l'année 2013. Le texte ci-après en constitue le résumé.

EN RESUME:

Pourquoi maintenant ? Où veut-on aller ? Pourquoi dans cette direction ? Quel est le plus que nous voulons donner à notre action ?

- **Avertissement**

→ Les Avancées du Réseau depuis 2003 :

- *10 ans d'existence, 10 ans d'actions dans le cadre de l'asbl créée en 2003, reposant sur des fondations remontant à plus de 25 ans ;*
- *Des résultats, des évolutions, des adaptations ;*
- *Une pratique actuelle et une réalité contextuelle à mettre en adéquation avec une organisation institutionnelle adaptée ;*
- *Un intérêt quantitatif et diversifié accru pour les objectifs poursuivis par le RWLP au fil des années.*
- **Fonder dans un texte composé de trois parties principales : des principes, une stratégie, une organisation.**

- **Introduction**

→ Contexte

- *Un bref tableau rétrospectif contextuel : situation économique, financière mondiale, européenne, belge, wallonne ;*
- *L'inégalité sociale s'accroît ;*
- *Les processus d'appauvrissement se renforcent ;*
- *Des réflexions critiques à propos des politiques publiques ;*
- *Le contexte renforçant les tensions entre les luttes macro et micro, les tensions internes à la vie des associations, les tensions dans la relation contractuelle entre pouvoirs publics et le travail des associations ;*
- *Les défis majeurs que la Wallonie doit relever avec et pour toute la population ;*
- *La Wallonie en relation avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Etat fédéral et l'Europe.*

« Principes fondamentaux et organisation » - RWLP - Charte – Résumé. Evolution adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés en assemblée générale le 20 février 2014 à Villers-Sainte-Gertrude.

« Des principes, une stratégie, une organisation »

I. Les principes fondamentaux du R.W.L.P.

QUEL EST LE SENS FONDAMENTAL ?

1. Une vision globale et une conviction

- **Vision globale :**

Le RWLP souhaite participer à la construction d'une Wallonie :

- *prospère par et pour tous et toutes ;*
- *portée en commun par toutes les populations qui y vivent ;*
- *sans distinction de statut économique, de genre, de nationalité, d'âge, de fortune ;*
- *qui crée les conditions d'une égalité d'existence réelle, de bonheur de vivre, de capacité d'exercer sa citoyenneté, d'ouverture aux autres, de partage de la connaissance, d'accès et de participation à l'éducation et la culture ;*
- *structurée à travers l'organisation, l'accès, et l'exercice de droits dans le cadre d'un Etat de droit démocratique, en phase avec les besoins et réalités d'existence des populations ;*
- *fondée sur la solidarité et l'émancipation ;*
- *en interrelation et action avec les populations et acteurs de Bruxelles et de la Communauté Germanophone qui portent les mêmes préoccupations.*

- **Conviction :**

*Si nous « ne changeons pas notre fusil d'épaule »,
si, à la concentration des richesses, du pouvoir, du savoir, nous ne substituons pas la répartition équitable de la prospérité, l'égalité de pouvoir de tous sur la cité, la co-création et la diffusion de la connaissance,
si toujours plus de personnes sont confinées à l'appauvrissement et laissées sur le bord du chemin,
alors la Wallonie se rétrécira comme une peau de chagrin et échouera essentiellement dans la construction d'une Wallonie solidaire où l'esprit collectif domine, pour contribuer à un accroissement des écarts inégalitaires.*

Le RWLP ne veut pas du développement d'une Wallonie inégalitaire, étroite, intolérante.

Le RWLP veut une Wallonie juste, ouverte solidaire, innovante, riche d'échanges et de découvertes, en relation avec les populations des autres communautés du pays et du monde !

2. Un territoire d'action, de relations et interactions

- *Le RWLP agit sur le territoire de la Wallonie, dans un lien privilégié avec le territoire de la Région bruxelloise et de la Communauté germanophone ;*
- *Le RWLP est en interaction active avec Bruxelles et la Flandre, ainsi qu'avec l'Europe, à travers notamment le Réseau Belge de Lutte contre la Pauvreté et les Réseaux homologues des autres régions du pays et d'autres pays ;*
- *Dans une relation permanente et croissante avec des associations de terrains, des témoins du vécu/militants, des partenaires et autres acteurs de la société civile en Wallonie principalement et à Bruxelles ;*
- *Dans une relation avec les institutions que sont : la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Etat fédéral et les institutions européennes.*

3. Un socle de base

- *Les richesses émanent des populations ;*
- *L'organisation de l'égalité, organisée par des politiques publiques cadrées, est meilleure pour chacun et pour la collectivité ;*
- *Pas de perspective égalitaire possible, pas de démocratie réelle en construction, sans la participation première et active des personnes appauvries, des personnes dans la pauvreté durable, des personnes confrontées à des processus de désaffiliation et/ou de discrimination que la société n'arrive pas à enrayer et qu'elle produit ;*
- *Par son action, ses réflexions et ses apports, le RWLP s'engage aux côtés de ceux qui contribuent à refonder la démocratie.*

QUELS SONT LES AXES PRINCIPAUX ?

4. Axes politiques généraux

- *Contribuer au bien vivre et à la prospérité de tous et de toutes ;*
- *Construire l'égalité par un combat contre toutes les formes d'inégalités ;*
- *Éliminer la pauvreté et briser les causes structurelles de l'appauvrissement ;*
- *Contribuer à approfondir la démocratie.*

5. Objectifs concrets poursuivis, à travers lesquels le RWLP s'engage dans la lutte

5.1 Agir sur les politiques structurelles :

- *Défendre un travail (emploi), de qualité et choisi, procurant un salaire pour « bien vivre » et un épanouissement professionnel, personnel, familial ;*
- *Défendre le droit à un revenu pour « bien vivre » pour chacun, y compris pour toutes les personnes en activité, et pour toutes celles qui bénéficient du droit à accéder à la solidarité collective à travers notre sécurité sociale et/ou l'aide sociale ;*
- *S'engager dans la lutte contre la stigmatisation et l'appauvrissement des travailleurs sans emploi (réforme des allocations de chômage, travail bénévole contraint, ...) ;
*Éliminer le statut de cohabitant et (r)établir l'individualisation des droits ;**
- *Considérer l'enseignement comme d'un intérêt « supérieur » ayant la mission de « réussir » avec tous : refonte de l'enseignement et prise en contact de la trajectoire de chacun, assurer une qualité de travail dans l'enseignement fondamental (en particulier dans l'enseignement maternel), mettre au travail la question de la gratuité scolaire ;*
- *Soutenir des politiques familiales qui offrent des perspectives aux parents et aux enfants, quels que soient les modèles familiaux, avec une attention particulière aux familles nombreuses et familles monoparentales ;*
- *Considérer le logement comme un intérêt supérieur : « Habiter quelque part ! » : le logement payable, adapté, choisi, diversifié, de qualité, gérable sur le plan énergétique, doit être une priorité absolue ;*
- *Travailler pour la santé pour tous, dans son accessibilité, à travers l'amélioration des conditions de vie et l'élimination des conditions de survie qui engendrent le stress, et dans le lien entre santé préventive et curative ;*
- *Défendre le droit à l'alimentation en quantité, qualité, accessibilité, régularité pour tous, dans le cadre d'une autonomie des personnes et des familles, un combat plus que d'actualité ;*
- *Combattre l'invisibilisation de l'appauvrissement et de la pauvreté notamment à travers le « Non take up » (le non recours et la non-activation de droits), à travers la lutte contre « l'expulsion » des droits (certaines populations d'origine étrangère, les femmes notamment), et/ou la mise en retrait de la société plus ou moins volontaire (Sherwoodisation, Neets) ;*
- *Combattre les inégalités structurelles qui provoquent un appauvrissement accru, souvent invisibilisé, d'une partie importante des femmes ;*

5.2 Agir sur les représentations, la stigmatisation :

- Valoriser les potentialités des différences ; combattre les discriminations, les stigmatisations, le racisme et les phénomènes de bouc-émissaire ;
- S'appuyer sur les savoirs et savoir-faire et compétences pertinents des populations dans la mise en commun de démarches solidaires comme une valeur ajoutée potentielle et non comme un dysfonctionnement ;
- (Re)donner sens, militer et agir en faveur de politiques collectives et solidaires par opposition à la stigmatisation par la responsabilisation individuelle (lutte contre les représentations liées à la fraude sociale notamment) ;
- Combattre les mécanismes d'hyper-conditionnalité d'accès aux droits en toutes matières, rendant certains citoyens transparents, dépendants, coupables et vulnérables ;
- Une société de droit démocratique doit déclarer « l'illégalité » de l'appauvrissement et de la pauvreté, en dénonçant et enrayant les mécanismes qui organisent structurellement la gestion du « vivre dans le trop peu » et des retours à la charité publique ;

5.3 Créer/développer des alliances pour un changement fondamental :

- Contribuer à la création d'un mouvement, et s'engager dans des alliances qui font mouvement pour un autre modèle de société, pour des changements fondamentaux d'orientations, pour une remise en question du modèle de privatisation et de financiarisation mondiale ;
- Militer pour une appropriation et une répartition des richesses équitable (à travers une fiscalité juste, la lutte contre la spéculation en toutes matières) ;
- Créer des alliances pour travailler sur des enjeux concrets énoncés ci-dessus, notamment dans le cadre du transfert des compétences et des différentes évolutions institutionnelles qui auront des conséquences directes sur la vie des gens ;

5.4 Soutenir les acteurs au service de la construction d'un modèle égalitaire :

- S'appuyer sur la Charte associative pour défendre les missions et l'indépendance des associations dans leurs relations de collaboration avec les pouvoirs publics, en saine collaboration, autonomie, et capacité d'initiatives et créativité ;
- Défendre le Service public, système porteur d'égalité et d'accès à tous les services pour l'ensemble des citoyens ;
- Valoriser et défendre les initiatives d'économie sociale, coopératives, et la responsabilité sociétale des entreprises, non comme des exceptions mais comme le modèle de développement économique au service des travailleurs et des populations ;
- Renforcer les alliances entre le RWLP dans son modèle participatif et des acteurs du monde de la recherche-action, de la recherche, de la statistique dans l'intention de la mise en place de politiques adéquates contribuant à réduire les inégalités.

5.5 : Créer les conditions du renforcement des connaissances pour une émancipation individuelle et un engagement collectif accru :

- *Développer un processus d'éducation permanente dans le cadre des missions du RWLP avec les populations concernées ;*
- *Faire alliance avec des partenaires et/ou développer d'initiative des formations à destination des populations appauvries, à destination d'acteurs de terrain, dans le but de créer les conditions d'égalité, et par là même de lutter contre l'appauvrissement, la pauvreté et l'exclusion.*

6. Nos exigences vis-à-vis des politiques publiques

- *Les politiques palliatives ou « réparatrices » doivent faire place à des politiques publiques structurelles basées sur les richesses des populations, leurs droits, et les besoins de celles-ci ;*
- *Le « développement soutenable » doit être basé sur les apports et les richesses des populations ;*
- *Les politiques publiques doivent veiller à approfondir la démocratie, à associer les citoyens, en particulier les personnes appauvries, précarisées ;*
- *Les politiques publiques doivent s'engager dans une relation constructive avec le monde associatif, à travers une relation contractuelle garantissant l'autonomie nécessaire à une co-construction de réponses ponctuelles, structurelles et solidaires pour l'engagement dans un modèle sociétal fondé sur la recherche de l'égalité à travers l'existence, la reconnaissance, l'accès et l'exercice des droits.*

II. La stratégie du R.W.L.P

1. Participer, agir, construire, informer

- *Agir en se basant sur l'expérience de vie des personnes appauvries et précarisées ;*
- *Agir en se basant sur l'expérience des professionnels qui pratiquent la participation, comme fil rouge ;*
- *Réfléchir, confronter, analyser en interaction avec tous les acteurs sociétaux.*

2. Développer un réseau d'associations et d'alliés

- *Des associations membres et partenaires, des relations actives avec les grandes organisations sociales, l'implication de personnes militantes en situation de pauvreté, de personnalités intellectuelles ou/et militantes ;*
- *Provoquer des alliances et s'engager dans des alliances pour atteindre les objectifs énoncés.*

3. Sensibiliser le grand public

- *A travers des événements grand public ;*
- *A travers des écrits et autres formes de prises de position ;*
- *A travers le champ médiatique ;*
- *L'implication des personnes témoins du vécu/militants étant constante.*

4. Dialoguer avec les pouvoirs publics

- *Dialoguer de manière active avec les dirigeants publics afin que l'action et les propositions qui naissent de ce dialogue aboutissent à des changements importants, concrets et durables et s'inscrivent dans des politiques structurelles prioritaires, transversales, évaluables sur les critères du bien -vivre des populations ;*
- *Ce dialogue étant porté, activé avec les témoins du vécu/militant investis dans le Réseau.*

III. L'organisation du R.W.L.P.

Nos outils d'organisation sont donc modifiés (conséquent à notre action, notre réalité et à l'approfondissement politique choisi)

1. Motivations

- *Le travail du Réseau est bouillonnant, positif, et porteur de renouveau créatif.*
- *La capacité du Réseau à unir ... l'amène à repenser son organisation en des termes neufs, en phase avec son évolution, avec les attentes des populations concernées, avec les nécessités induites par le contexte sociétal, et aptes à mettre en œuvre ses principes fondamentaux. Le cadre organisationnel du Réseau présenté ci-après se veut cohérent avec ces critères ou exigences.*

QU'EST CE QUI EST LE MÊME ? QU'EST-CE QUI CHANGE ?

→ prédominance du politique sur l'administratif, le juridique

→ renforcement du participatif, du délibératif, de la capacité d'action

Voir l'organigramme.